

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 05 décembre 2018**

Objet : Avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public relative à l'exploitation et la commercialisation du réseau très haut débit conclue entre DORSAL et la SPL NATHD

L'an deux mille dix-huit, le cinq décembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-six novembre 2018, se réunit en session ordinaire, salle Plénière à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 51 – 161 voix

Présents :36 (dont 6 procurations) -126 voix

Votants : 36 Pour - 126 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 6 voix - Président
Mme Hélène ROME – 6 voix – 2^{ème} VP
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix – 3^{ème} VP
Mr Yves RAYMONDAUD – 6 voix – 4^{ème} VP
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix – 5^{ème} VP
Mr Vincent TURPINAT – (procuration donnée à Mr JM Bost) - 1 voix – 6^{ème} VP
Mr Jean BARIAUD – (suppléant de Mr Yves Le Gouffe) – 1 voix
Mr Jean-Paul BARRIERE – (procuration donnée à Mr G Mérigout) – 1 voix
Mr Nady BOUALI – 1 voix
Mr Jean-Jacques CAFFY – 1 voix
Mr Henri CERTE – (suppléant de Mr Francis Comby) - 1 voix
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix
Mr Eric CORREIA (procuration donnée à Mr Nady Bouali) – 1 voix
Mr Pascal COSTE - 6 voix
Mr Pierre COUTAUD - 2 voix
Mr Stéphane DELAUTRETTE – (suppléant de Mr D Marcellaud) – 1 voix
Mr Patrick DUROUX – 1 voix
Mr Alain FAUCHER – 1 voix
Mr Gilbert FRONTY – (suppléant de Mme Stéphanie Vallée) - 6 voix
Mme Sarah GENTIL – 2 voix
Mme Michèle GUILLOU – (suppléante de Mr Philippe Jenty) - 2 voix
Mr Christian HANUS – 2 voix
Mr Mathieu HAZOUARD (Procuration donnée à Mr François Vincent) – 15 voix
Mr Alain LAGARDE - 1 voix
Mr Christian LATOUILLE – (suppléant de Mr C. Redon Sarrazy) – 1 voix
Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix
Mr Guy MERIGOUT – 1 voix
Mr Jean-Louis MICHEL – 2 voix
Mr Christophe PATIER - 15 voix
Mme Mélanie PLAZANET – 1 voix
Mr Christian PRADAYROL – 2 voix
Mme Valérie SIMONET – (procuration donnée à Mme Hélène Faivre)- 6 voix
Mr Thierry TROLONG – 1 voix
Mr Pierre VERGNOLLE – (procuration donnée à C Latouille) – 1 voix
Mr Joël VILARD – 1 voix
Mr François VINCENT – (suppléant de Mr Gérard Vandenbroucke) – 15 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne
Vice-Présidente Département Corrèze
Vice-Présidente Département Creuse
Vice-Président Département Hte-Vienne
Conseiller Agglo Bassin Brive
Vice-Président de la CC Creuse Confluence
Président de la CC Briance Combade
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Vice-Président Agglo Grand Guéret
Vice-Président CC Pays d'Uzerche
Conseiller commun. CC Pays Lubersac Pompadour
Président du Syndicat de la Diège
Président Agglo Grand Guéret
Président Département Corrèze
Vice-Président du Syndicat de la Diège
Président CC Pays de Nexon Monts de Chalus
Vice-Président de la CC Val de Vienne
Conseiller Communautaire de la CC de Noblat
Conseiller Départemental de la Corrèze
Adjointe au Maire Ville de Limoges
Déléguée titulaire du Syndicat de la Diège
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne Mr
Président Département Haute-Vienne
Conseiller Délégué CC Haut Limousin en Marche
Conseiller Communautaire Agglo Bassin Brive
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Conseillère Communautaire CC Portes de Vassivière
Vice-Président Agglo Bassin Brive
Présidente Département Creuse
Conseiller communautaire CC Portes de la Creuse en Marche
Vice-Président de la CC du Pays de St Yrieix
Vice-Président de la CC Ouest Limousin
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine

Sont excusés :

Mr Alain AUZEMERY – (et son suppléant) – 1 voix – 7^{ème} VP
Mr Didier BARDET – (et son suppléant) 1 voix
Mr Arnaud COLLIGNON (et son suppléant)– 1 voix
Mr Pierre DESARMENIEN – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Francis DUBOIS – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Thierry GAILLARD - (et son suppléant) – 6 voix
Mr Sylvain GAUDY – (et son suppléant) – 1 voix
Mr Laurent GUINARD – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Vincent JALBY – (et son suppléant) - 2 voix
Mr Jean-Luc LEGER – (et son suppléant) 1 voix
Mr Etienne LEJEUNE – (et sa suppléante) – 1 voix
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et son suppléant- 1 voix
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) – 15 voix
Mr Gérard ROUMILHAC – (et son suppléant) - 1 voix
Mr Jean-Michel TEULIERE – (et son suppléant) – 1 voix

Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président Tulle Agglo
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine
Président de la CC Ventadour Egletons Monédières
Vice-Président Département Creuse
Président CC Creuse Sud-Ouest
Conseiller communautaire CC Gartempe St Pardoux
Adjoint au Maire Ville de Limoges
Président de la CC Creuse Grand Sud
Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse
Vice-Président CC Midi Corrèzien
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature
Vice-Président CC Xaintrie Val-Dordogne

Considérant que DORSAL a confié, par le biais d'une convention de Délégation de service public, l'exploitation et la commercialisation de son réseau très haut-débit en fibre optique à la SPL Nouvelle-Aquitaine THD, dont il est actionnaire. Cette convention a été signée le 20 avril 2018 pour une durée de seize ans.

Considérant que cette convention a déjà été modifiée par :

- L'avenant n°1, signé le 26 juillet 2018, modifiant ainsi le catalogue de services annexé à la Délégation du fait de l'ajout d'offres à destination des entreprises et de l'évolution des prestations de raccordement. Cet avenant est également venu préciser les missions d'assistance qui incombent au Délégué et réviser les modalités d'indexation des prix prévues par la Délégation.

Considérant qu'avec la construction des premières prises livrables, le Délégué se doit de faire tout son possible pour commercialiser le plus grand nombre de prises dès leur construction. Pour cela, le Délégué a rencontré plusieurs Fournisseurs d'accès internet (FAI) pour leur proposer de venir commercialiser le réseau très haut-débit construits par ses actionnaires.

Considérant que le Délégué a mené des négociations avec ces opérateurs commerciaux. A l'issue de ces négociations, les opérateurs ont demandé la modification de plusieurs points du catalogue tarifaire du Délégué annexé à la Délégation de service public.

De ce fait, les modifications suivantes ont notamment été intégrées :


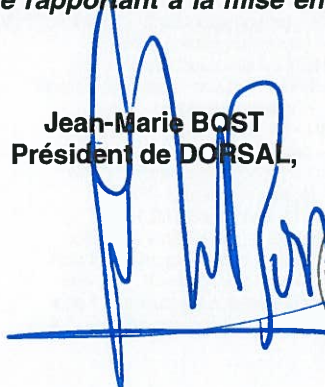
- Introduction d'une clause relative à la protection des données personnelles traitées dans le cadre de l'exploitation du Réseau ;
- Modification du plafond tarifaire applicable à la facturation de la composante Trafic du service dans l'Offre Collecte NRO Activée ;
- Modification des conditions d'hébergement des opérateurs afin de favoriser leur accès au sein des NRO exploités par le Délégué ;
- Intégration d'une offre « Option Plus » dans l'offre FttB afin de permettre aux Usagers Finals de bénéficier d'un débit crête de 100 Mb/s.

Il est ainsi proposé un projet d'avenant n°2, annexé au présent Rapport, à la convention de Délégation de service public signée entre DORSAL et la SPL NATHD pour modifier les annexes 12E et 12G et créer les annexes 12A bis, 12A ter, 12B bis et 12C bis afin de prendre en compte les modifications demandées à la suite de ces négociations.

Après avoir délibéré, les délégués du comité syndical décident, à l'unanimité

- **d'approuver le projet d'avenant n°2 à la convention de Délégation de service public conclue entre DORSAL et la SPL NATHD en date du 20 avril 2018**
- **d'autoriser le Président à signer le projet d'avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public conclue entre DORSAL et la SPL NATHD en date du 20 avril 2018 ainsi que tous documents se rapportant à la mise en œuvre de cet avenant n°2**

Jean-Marie BOST
Président de DORSAL,



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le
Publié par affichage le :**

